

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE / APPEL A CANDIDATURE PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de CHAGNY

4 rue de Beaune

71150 CHAGNY

Tél. : 03.85.47.80.00 - Fax : 03.85.87.24.19 – Courriel : mairie@ville-chagny71.fr

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire de CHAGNY

2. Procédure de passation :

Procédure d'appel d'offres adaptée élargie à la procédure d'appel d'offres dite restreinte passée en application des articles 28, 60 et 77 en référence au code des marchés publics et des décrets 2008-1355 et 1356 du 19 décembre 2008.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier de Presles à CHAGNY.

4. Numéro et désignation des lots :

Le marché de travaux comporte un lot unique. Il est prévu 5 tranches de travaux s'étalant de 2009 à 2013. Les travaux consisteront à renforcer et réhabiliter les réseaux (eau potable, assainissement, éclairage public...) et à réaménager la surface (reprise et aménagement de la voirie, des trottoirs, mise en valeur du patrimoine...)

5. Délai de validité des offres :

90 jours

6. Nombre de candidat admis à présenter une offre :

Maximum : 5

7. Justification et pièces à produire :

Les candidats auront à produire un dossier complet de candidatures comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature (DC4),
- Déclaration du candidat (DC5),
- Etat annuel des certificats reçus (DC7),
- Attestations d'assurances en cours de validité (civile et décennale),
- Les moyens et références du candidat :
 - o Note de présentation de l'entreprise et des ses éventuels sous-traitants (évolution CA, actionnariat, domaines de compétence...),
 - o Moyen humain et matériel (nombre d'équipes, qualifications, CV, matériel),
 - o Liste de références et trois certificats de capacité de moins de 5 ans au minimum pour des travaux de même nature (missions de maîtrise d'œuvre en aménagement de voirie qualitatif, réhabilitation de réseaux d'eau potable et assainissement, éclairage public).

8. Critères de jugement des candidatures :

Les candidatures seront évaluées selon les critères de jugement suivants (dans l'ordre décroissant d'importance) :

- Garanties financières du candidat,
- Qualité des références présentées,
- Aptitude du candidat (qualité des moyens et qualifications présentés)

Les candidats sélectionnés recevront ensuite le dossier de consultation des entreprises.

9. Date limite de réception des candidatures :

Mardi 25 août 2009 à 17H00 précise

10. Modalités de remise des candidatures :

Les dossiers de candidatures devront être transmis avant la date limite de remise des candidatures, sous simple enveloppe cachetée sur laquelle sera notifiée la mention suivante :

Mairie de CHAGNY
4 rue de Beaune
71150 CHAGNY

Candidature pour le Marché Public suivant :

Commune de CHAGNY : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier de Presles.
« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »,

par pli recommandé avec avis de réception postal, ou déposé avant la date limite de remise des candidatures, contre récépissé aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie de CHAGNY.

11. Renseignements:

D'ordre administratif ou technique, auprès du Maître d'ouvrage :

Ville de CHAGNY

4 rue de Beaune

71150 CHAGNY

Tél. : 03.85.47.80.00 - Fax : 03.85.87.24.19 – Courriel : mairie@ville-chagny71.fr

Personne habilitée à donner des informations : M. RIVIERE, Directeur des Services Techniques de la Ville de Chagny

12. Date d'envoi à la publication :

Mercredi 05 août 2009